

PLAN DE FINANCEMENT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SUBVENTIONNEES

Vu le décret n°2020-1129 du 14 septembre 2020 en application de l'article L. 1111-11 du code général des collectivités territoriales

INTITULE DE L'OPERATION :

Création d'un pumtrack – Vallée de Ty Dour à Morlaix

Le montant des travaux est estimé à 167 000 € HT soit 200 400 € TTC.

NATURE DE LA DEPENSE	Montant HT	Montant TTC
Maitrise d'œuvre	12 000	14 400
Travaux	155 000	186 000
TOTAL DES DEPENSES DE L'OPERATION	167 000	200 400
Ville de Morlaix	117 000	150 400
Conseil Départemental du Finistère (Pacte Finistère 2030) - 2024	50 000	50 000
TOTAL DES RECETTES DE L'OPERATION	167 000	200 400

A Morlaix, le 22 octobre 2024

